



2020 - Une année à toute épreuve^{ks}

La pandémie de la COVID-19 a bouleversé le monde entier. Impactant nos vies, nous avons tous dû faire preuve d'adaptabilité afin de réorganiser nos quotidiens. Un exercice qui s'avère être bien complexe pour les populations les plus démunies et les plus vulnérables, notamment dans les pays où la pauvreté reste une calamité. Aux Philippines comme en France, les confinements successifs ont laissé entrevoir une augmentation des violences infantiles et/ou intrafamiliales liée à l'isolement et la promiscuité. Les inégalités persistent, s'accroissent et de nouvelles se dévoilent... Telles sont les lourdes conséquences de cette crise sanitaire que nous traversons.

350 cas de viols d'enfants ont été signalés entre janvier et octobre 2020 dans la région des Visayas Occidentales, aux Philippines (contre 282 en 2019)*

+50% d'hospitalisations en France pour violences physiques sur les enfants de 0 à 5 ans lors du premier confinement**

1 enfant sur 5 est victime de violences sexuelles en France et en Europe.***

En tant qu'association de solidarité internationale, CAMELEON a redoublé d'efforts pour assurer la protection des plus fragiles et particulièrement des jeunes filles victimes de violences sexuelles aux Philippines. Viols, incestes, agressions, cyberpédocriminalité... En 2020, nous faisons le triste constat d'une recrudescence du nombre de cas d'enfants victimes, liée particulièrement aux confinements. En réponse à cela, nous avons augmenté la capacité de nos Maisons d'Accueil pour protéger plus de filles victimes de violences sexuelles qui portent déjà très souvent le lourd fardeau de la pauvreté et de l'inégalité des sexes.

Fortement touché par la COVID-19, le pays reste à ce jour confiné ou soumis à de stricts couvre-feux. Vos soutiens nous permettent d'améliorer nos programmes sur les deux territoires afin de protéger les mineurs et d'accompagner toujours plus de jeunes filles sur la voie de la résilience.

Ensemble, changeons leur destinée, protégeons-les !

Chaque don est précieux pour leur avenir

	EN FRANCE	AUX PHILIPPINES
Don de 40€	matériel pédagogique pour 1 classe (enfants et enseignants)	deux vaccins
Don de 150€	1 classe de primaire sensibilisée aux droits de l'Enfant et aux violences	matériel scolaire pour 8 filles pour un an
Don de 300€	1 classe de collège/lycée sensibilisée aux droits de l'Enfant et aux violences	1 monocycle pour la pratique thérapeutique du cirque

Pour assurer le développement et la pérennité de nos actions,
votre soutien est indispensable.

BULLETIN DE DON

Je règle ma COTISATION annuelle 2021 de 35 €

* Joindre un chèque d'un montant de 35 € à l'ordre de l'association CAMELEON ou en ligne sur le site

Je fais un DON d'un montant de :

30 €

50 €

100 €

200 €

montant libre :

Don par chèque ou par virement bancaire. Possibilité de [don en ligne](#).

Vous bénéficierez d'une **réduction d'impôt** sur le revenu de **75 %** de votre don (jusqu'à 1000 €, au-delà : 66%).

Ex : Je donne **100 €** et cela ne me coûte réellement que **25 €**.

DONNEZ AUTREMENT : [donation, legs, assurance-vie, il existe de nombreuses façons d'être généreux.](#)

Pour en savoir plus, contactez-nous et consultez : www.cameleon-association.org/legs-donation-assurance-vie/

NOM : PRENOM : ADRESSE :

TEL : PORTABLE : E-MAIL :

Fait à : Date : Signature :

Les reçus fiscaux seront envoyés PAR EMAIL courant mars 2022

Bulletin à renvoyer à : Association CAMELEON 32 rue Robert Lindet 75015 Paris 01 43 22 35 92 contact@cameleon-association.org
www.cameleon-association.org



PARRAINER : offrez un avenir meilleur

Pour la rentrée scolaire 2021, nous recherchons dès à présent 55 nouveaux parrains et marraines.
Parrainez un enfant ou proposez un parrainage à vos ami(e)s !

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Je souhaite parrainer un enfant :

28 € / mois

44 € / mois

56 € / mois

Selon le montant choisi, votre parrainage couvrira les frais scolaires, fournitures scolaires, uniformes, transports, voyages scolaires, frais d'examen, stages et formations professionnelles, soutien scolaire personnalisé.

ET j'adhère à l'association (tout parrain doit être adhérent)

Je joins ma cotisation annuelle 2021 de 35 € - paiement par chèque à l'ordre de l'association CAMELEON, par virement ou [en ligne](#)

Parrainage par chèque ou par virement bancaire. Possibilité de parrainer en ligne à l'adresse suivante :

www.cameleon-association.org/je-parraine-un-enfant/

Vous bénéficierez d'une **réduction d'impôt** sur le revenu de **75 %** de votre parrainage (jusqu'à 1000 €, au-delà : 66%).

Ex : Je donne **28 € x 12 mois + 35 € = 371 € / an**, cela ne me coûte réellement que **93 € de parrainage / an soit environ 8 € / mois.**

NOM : PRENOM : ADRESSE :

TEL : PORTABLE : E-MAIL :

Fait à : Date : Signature :

Les reçus fiscaux seront envoyés PAR EMAIL courant mars 2022

Bulletin à renvoyer à : Association CAMELEON 32 rue Robert Lindet 75015 Paris 01 43 22 35 92 contact@cameleon-association.org
www.cameleon-association.org